

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE D'ÉTÉ DU CLUB D'AVIRON DE VEVEY

Mercredi 17 juin 2009

.....

Quel beau lac en ce mercredi soir du 17 juin. Il y avait la bousculade sur le ponton et plus de bateaux dans le garage. Du jamais vu au CAV ! Presque tous les nouveaux étaient présents Les rames faisaient un joli micado et Carotte est sorti avec 1 rame Hélios, 1 rame angoisse et j'espère que les 6 autres lui appartenaient !!!!! Joli foutoir dans l'hyperactivité de cette soirée. Cette assemblée est celle de la mi-saison ; elle marque la fin du cours d'initiation. Elle est moins conventionnelle et moins sérieuse que l'assemblée générale de fin d'année et se termine par un repas convivial offert par le CAV et préparé par maître Rico & Co arrosé du vin du club.

Ordre du jour

Activité et fonctionnement du club
Présentation du comité
Bilan du cours d'initiation
Présentation et admission des nouveaux membres

1. ACTIVITÉ DU CLUB

Le CAV est une association régie par un règlement et des statuts. Ces papiers sont distribués ce soir à tout nouveau membre mais sont aussi disponible sur le site www.aviron-vevey.ch.

- ✓ Son comité se réunit une fois par mois.
- ✓ Nombre de membres actifs, hyperactifs et passifs : 341 en 2007
- ✓ Nombres de km ramés en 2008: 24861
- ✓ Nombres de sorties en 2008: 2464

Les activités au sein du CAV sont réparties dans 2 secteurs:

- Aviron de loisir = vous les nouveaux sous la houlette d'un comité d'organisation.
Dans ce cadre là est structuré le cours d'initiation mais aussi des cours pour les moniteurs.
- Aviron de compétition, pour les jeunes toutes catégories, géré par une commission technique qui encadre également l'aviron scolaire du samedi matin.

1.1. *Aviron de loisir*

L'aviron de loisir, aussi appelé aviron "baladeur" concerne le plus grand nombre de membres. Elle peut être définie en 4 points:

- Les sorties libres: la dénomination parle d'elle-même. Ramez quand vous voulez avec les bateaux "pastilles vertes".
- Les sorties plus ou moins encadrées selon les périodes de l'année:
C'est notamment les rendez-vous du mercredi soir à 19h où l'objectif est de faire des bateaux longs.
- Les sorties spéciales sur le Léman ou extra-muros:

Le calendrier de ces sorties est établi en début de saison. Le planning figure sur le site www.aviron-vevey.ch avec possibilité d'inscription OnLine. Il paraît aussi dans "Les Coulisses", qui est le journal du club à parution bi-annuelle envoyé à chaque membre. Exemple: Vogalonga: course à Venise avec 3000 embarcations au départ en 2009

Depuis l'été 2009, nous prévoyons d'envoyer au milieu du mois, le programme du mois suivant, aux membres de l'aviron de loisir qui se sont inscrits sur la liste de distribution "loisir". Remarque : les nouveaux membres sont d'office intégrés dans cette liste.

- Le cours d'initiation sur 8 semaines en début de saison dans lequel de nombreux rameurs de loisirs s'investissent pour l'encadrement de même que pour le week-end Schiffenen du début juin.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les instructeurs qui ont participé à ce cours d'initiation 2009.

1.2. *Aviron de compétition*

Une quarantaine de compétiteurs sont aux ordres de notre entraîneur professionnel Pierre Kovacs. Des entraîneurs, moniteurs, tous membres du club font de leur mieux pour aider à l'enseignement et l'entraînement de nos jeunes, repartis en différents groupes. La participation aux championnats suisses sur le Rotsee représente le but de la plupart de ces compétiteurs. En 2009 le CAV a inscrit 25 participants pour le 5 et 6 Juillet. C'est donc l'ultime phase de préparation et ils s'entraînent chaque jour à Schiffenen.

L'aviron scolaire du samedi matin à 9h00 permet à tous les jeunes dès 12 ans de pratiquer cette discipline sous l'enseignement de moniteurs.

En l'absence de la relève de nos jeunes, un mailing a permis de recruter cet été, des jeunes de la région de Vevey pour participer à une semaine d'aviron ; école d'aviron. Comme pour le cours d'initiation, le succès fut grand et nous devions refuser des candidats

2. PRÉSENTATION DU COMITÉ

- ✗ Président du CAV: **Max Pfister** . Egalement responsable de la Commission Technique. Il est partout et s'occupe de beaucoup de choses.
- ✗ Président d'honneur: **Philippe Jatton**. C'est un titre honorifique mais il est aussi le représentant les membres d'honneur avec l'envie de conserver l'esprit du club à travers les années. Est membre d'honneur, tout membre du CAV ayant 25 ans ou plus de cotisations. La cotisation des membres d'honneur est comptabilisée dans une caisse à part qui permet des extra bien précis au club.
De par sa disponibilité, Philippe Jatton participe à de nombreuses activités mais malheureusement cette année a dû diminuer sa présence au cours d'initiation 2009.
- ✗ La secrétaire: **Christiane Gerschheimer** qui a la charge des PV, ainsi que de la boîte postale du site internet. Toute l'organisation et la gestion du cours d'initiation font également partie de ses tâches.
- ✗ Responsable "aviron de loisir" et vice président: **Enrico Tagliaferri** dit Rico.
il nous a fait la popotte de ce soir! Merci à Rico. Rico fait également partie de la commission technique.

- ✘ Responsable matériel: **Stefano Moriggia** gros travail de gestion du parc à bateaux. Il est aussi membre de la Commission Technique + responsable de la distribution des clés.
Dans la tâche de réparation, Stefano a toujours besoin d'aide. Avis aux amateurs !
Voir § matériel à la fin du PV.
- ✘ Responsable des locaux: **François Pilet** également voisin du club. Il habite en face !
Les locaux comprennent : le garage à bateaux + bâtiment – vestiaires – bassin - salle sauf la partie ouest du 1^{er} étage qui appartient à la société de sauvetage. Ils appartiennent à la commune qui assume les gros travaux dans des délais relativement longs. L'entretien courant revient au CAV. Vous verrez qu'il y aura une journée nettoyage des locaux à laquelle vous serez conviés.
La charge du bar/frigo/caisse revient également à François. Merci de payer vos consommations mais aussi merci de signaler tout dysfonctionnement ou autre.
Petit rappel: penser à éteindre les lumières (douches/toilettes) en quittant les lieux.
- ✘ **Philippe Gaeng**: coach J+S que nous excusons ce soir. Il a la charge de la gestion des moniteurs de jeunesse et sport (rentrées de subventions...). Egalement membre de la commission technique et coordinateur du planning des moniteurs. Participe à l'encadrement des compétiteurs,
- ✘ L'archiviste: **Pierre Alexandre Furst**. Les archives vont bien.... Rien de particulier à signaler.
- ✘ Trésorier: **Nicolas De Siebenthal**.
Il tient les comptes: budget de l'ordre de 100.000 CHF dont les $\frac{3}{4}$ proviennent des cotisations et $\frac{1}{4}$ des subventions, repas de soutien, cours d'initiation et actions diverses.
La seconde charge, non moins noble, est de tenir le fichier des membres à jour, d'envoyer les cotisations et les rappels.
Pensez à nous envoyer vos changements d'adresse de même que les changements d'email.

3. BILAN DU COURS D'INITIATION 2009 ET SUITE

- ✘ Très bon déroulement de ce cours avec une météo très souvent favorable aux sorties sur l'eau. Est-ce que l'apprentissage du geste est maîtrisé par tous? l'avenir nous le dira.....
- ✘ Très bonne participation. L'assiduité aux cours fut vraiment remarquable et très peu de participants sont en dessous du nbre de cours souhaités. Bravo à tous !
- ✘ Bonne ambiance, y.c. lors du week-end à Schiffenen
- ✘ Suite: les sorties organisées du mercredi sont mis en place et votre participation et vivement souhaitée. Elle est presque obligatoire pour ceux et celles qui ne se sentent pas encore à l'aise pour les sorties « autonomes » en self contrôle.

Rendez-vous les mercredis à 19h en tenue.

En juillet l'entraîneur assurera le perfectionnement des mercredis soir et suivra certains bateaux en canot moteur. Vous pourrez vous adresser à lui pour les conseils, perfectionnement et autres.

En juillet : sortie matinale du dimanche matin : 8h au club.

Le calendrier mensuel de l'aviron de loisir est affiché au club (sur le tableau dans les escaliers) et ces informations vous seront envoyées par mail (projet de newsletter mensuel)

Les infos de ces sorties figurent également sur le site www.aviron-vevey.ch sous "perfectionnement " de la rubrique "Ballade ".

✘ Chaque nouveau membre qui a ramé 100 km et souhaite la clé peut faire la demande par mail sur info@aviron-vevey.ch ou s'adresse à Max Pfister, Stefano Moriggia ou Christiane pour avoir la clé du club pour la somme de 30 CHF.

4. ADMISSION DES NOUVEAUX MEMBRES

Nous avons accepté tous les participants qui ont formulés leur demande d'admission bien que certains étaient un peu limités en nombres de soirs de présence. Merci à vous tous.

4.1. Nouveaux membres admis et présents à l'assemblée d'été

- Baggett Larry
- Baumard Hervé
- Bernard Véronique
- Brasey Jonas
- Bruyndonckx Eric
- Caquereau Joan
- Chirichiello Marie
- Debétaz Nicole
- Erdem Huseyin
- Fänger Aurélie
- Flaction Pierre-alain
- Fotouhinia Maryam
- Gawron Wolfgang
- Genoud David
- Gerber Michaël
- Guichon Carole
- Henninger Stéphane
- Hollmeyer Helge
- Jellicoe Patricia
- Lardin Martine
- Magnenat Douglas
- Meyrat Olivier
- Müller Therese
- Neidert Isabelle
- Nerinckx Anne Sophie
- Nguyen Quynh
- Pahlisch Colin
- Rimaz Myriam
- Schmohl Nastia
- Schwab Florence
- Switalsk Patrick
- Tâche Nathalie
- Yepes Ramon

4.2. Nouveaux membres admis mais absents et excusés

Il serait souhaitable que ces personnes soient présentes à l'assemblée générale du CAV du Vendredi 5 décembre pour être présentées.

- Baumard Claire
- Berchtold Sophie
- Dichamp Dominique
- Kocher Bernard
- Zurfluh Nadine

Soit un total de 38 nouveaux membres.

Pour l'année 2009, les nouveaux membres admis régleront ½ cotisation annuelle soit 160 CHF pour membre individuel et 2 fois 135 CHF pour les membres couples. Le bulletin de versement vous sera envoyé par le trésorier durant l'été.

5. DIVERS ET MOT DE CONCLUSION

- ✘ Max prend la parole pour faire un peu de promotion pour le CAV. Des polos bleu marines avec sigle CAV sont disponibles pour la somme de 25.- de même que l'action vin ; achat possible par carton de 6 bouteilles de blanc ou de rouge avec étiquette CAV .
- ✘ Christiane conclut cette assemblée en remerciant tous de participants du cours d'initiation, les instructeurs, le comité et tous les membres présents ce soir. Ce cours fut un succès et nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux membres.

☛ **Bon appétit à tous et Merci Rico**

Bel été à toutes et à tous! Bonne rame !

Le comité

En complément à ce PV, et pour n'avoir pas pris le temps d'aborder le sujet des documents du club, je me permets de rajouter le chapitre suivant ainsi que des conseils "Matériel":

6. DOCUMENTS

Les documents qui vous ont été distribués et que chacun devrait lire une fois, sont disponibles sur notre site sous « Status » dans la rubrique « Divers » Edition 1973.

6.1. Les status

et ses 48 articles: à lire svp!

Ils sont disponibles sur notre site sous « Status » dans la rubrique « Divers » Edition 1973.

6.2. Le règlement

avec 27 articles, actuellement en révision.

Edition 2000 est disponible sur le site sous « règlement » de la rubrique « Le CAV »

Le comité se permet de souligner quelques points importants

- Article 3: appartenance au club suppose un certain bénévolat!!!
- Article 5: passage de rameur débutant à rameur confirmé par l'épreuve de la pastille bleue.
- Article 8: mentionner svp les dégâts sur le cahier ad hoc.
Pour les frais des dégâts occasionnés par les rameurs, notre assurance couvre les frais de notre parc de bateaux avec une franchise de 1000 CHF. La moitié sera à la charge du club et l'autre moitié à charge des rameurs. (Conseil: ne ramer que sur le 8, ça diminue les frais!!!!)
- Article 10: Noter les sorties; heure de départ et de retour ainsi que les kilomètres. Le nombre des kilomètres parcourus est certes une mesure pour la "gloriole" du rameur mais nous sers dans les statistiques pour comptabiliser les km/bateau/année et gérer notre parc à bateaux.
Article 15: Ordonnance de la navigation ou RÈGLEMENT de la navigation sur le Léman (RNav) gros document disponible en lien sur notre site sous « RNav » dans la rubrique « Divers »

L'essentiel de tout ce pavé est de connaître les priorités.

Dans l'ordre:

Bateau CGN
Bateaux marchandises
Pêcheurs professionnels
Voiliers
Rameurs
Suivi de tout autre "promène-couillons" et objet flottant

7. MATÉRIEL

Qqs infos " matériel"

La totalité de parc bateaux + matériel du CAV se chiffre à 500 000.-

Actuellement ce matériel se porte bien, non seulement pour la compétition mais également pour l'aviron de loisir. La tendance actuelle du club est de décaler les bateaux de la compétition vers le loisir ce qui fait que tout le monde peut ramer sur du matériel top niveau.

Qqs conseils " matériel"

- Marquer les anomalies constatées dans le cahier prévu à cet effet près du livre des sorties. Si un bateau n'est plus en mesure de naviguer, le mettre directement en cale sèche (premier couloir du garage à droite).
- Ranger les bateaux comme indiqués sur les supports (avant/arrière)
- N'ayez crainte de demander de l'aide pour sortir les grands bateaux. Non seulement on se fait mal mais le manque de porteurs est souvent une cause de dégâts.

Assurance " matériel"

Le club signe une assurance matériel auprès de la Generali.

Tous dégâts important peut-être soumis à l'assurance avec une franchise de 1000.-

Le club prend en charge la moitié de cette franchise et l'autre moitié est à la charge du ou des rameurs de l'embarcation endommagée.

☛ Merci à tous pour le soin apporté au matériel!